

## ILE CHANTRY.

Ces travaux, dont le rapport de l'an dernier fait la description, seront terminés à la fin de la saison.

## BAIE GEORGIENNE.

## PARRY SOUND.

Ordre a été donné de faire l'examen de ces eaux. (Annexe 14, page 64.)

## RIVIERE STE. MARIE.

## RAPIDES NEEBISH.

Ces rapides, sur la rivière Ste. Marie, se trouvent à peu près à mi-chemin entre les mines de Bruce et le Sault Ste. Marie.

L'outillage est rendu sur les lieux et l'on va commencer à travailler à l'enlèvement des obstructions dans les rapides. (Annexe 14, page 64.)

## LAC SUPÉRIEUR.

## RIVIÈRE KAMINISTIKUIA—BAIE DU TONNERRE.

Il a été fait un examen de cette rivière. Il avait pour but la formation d'un chenal à travers une batture de 50 pieds de large et de 13 de profondeur et conduisant usqu'au terminus du chemin de fer du Pacifique, afin de permettre aux navires chargés de fer pour ce railway d'opérer leur déchargement au quai. (Annexe 14, page 64.)

## PROVINCES MARITIMES.

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

## RICHIBOUCTOU.

Sur le détroit de Northumberland, 40 milles au nord de Shédiac.

Le brise-lame de la rive nord était terminé en septembre dernier (Annexe 15, e 66.)